

	Demande d'accès à un dossier patient de la part d'un tiers	Code	ENR-DOP-003 v.2
		Page	1 / 3
		Date de création :	01/07/2010
		Date de modification :	01/07/2010

Centre Hospitalier du Nouvion en Thiérache
 Secrétariat de Direction
 40, rue André Ridder
 BP N°16 - 02170 LE NOUVION EN THIÉRACHE
 Tél : 03 23 97 56 47

**DEMANDE D'ACCÈS AU DOSSIER PATIENT
 D'UN TIERS**
 Dossier n° :

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier patient d'un mineur (sauf exception prévue par la loi dans l'article L1111-5 du CSP) dont vous êtes le représentant légal ou d'un incapable majeur dont vous avez la tutelle.

Afin de satisfaire votre demande, merci de compléter ce formulaire de demande d'accès et de le retourner à la Direction du CH du Nouvion en Thiérache, accompagné des pièces justificatives requises.

Vous :

Mme, Melle, M.
 Demeurant
Numéro de téléphone

Identité du patient :

Mme, Melle, M.

Période et service d'hospitalisation :

Préciser votre lien avec le patient :

Pièces du dossier souhaitées

- Intégralité du dossier
- Si vous ne souhaitez pas l'intégralité de votre dossier merci de cocher ci-dessous les pièces que vous souhaitez consulter :
- Courriers médicaux
 - Dossier radiologique
 - Dossier transfusionnel
 - Dossier de soins infirmiers
 - Informations relatives à la prise en charge en cours d'hospitalisation (état clinique, soins reçus, examens paracliniques)
 - Autres pièces, précisez lesquelles :

Les informations recueillies auprès de tiers ne sont pas communicables.

Motif de la demande pour lequel vous avez besoin d'avoir connaissance des informations demandées :

.....

	Demande d'accès à un dossier patient de la part d'un tiers	Code	ENR-DOP-003 v.2
		Page	2 / 3
		Date de création :	01/07/2010
		Date de modification :	01/07/2010

Mode de communication

- Envoi des copies à votre domicile
- Envoi des copies à un médecin de votre choix, merci d'indiquer ses coordonnées :
.....
- Remise des copies au secrétariat de direction de l'établissement
- Consultation du dossier sur place (cette consultation est gratuite et un médecin vous accompagnant dans la lecture du dossier peut vous être proposé)
→ Souhaitez-vous un accompagnement médical dans la lecture du dossier ? OUI NON

	Demande d'accès à un dossier patient de la part d'un tiers	Code	ENR-DOP-003 v.2
		Page	3 / 3
		Date de création :	01/07/2010
		Date de modification :	01/07/2010

Pièces nécessaires à joindre à votre demande

- ↳ La copie d'un document justifiant votre identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire)
- ↳ La pièce justifiant de votre qualité de représentant légal d'un mineur (photocopie du livret de famille ou attestation de l'autorité parentale en cas de divorce)
- ↳ La pièce justifiant de votre qualité de tuteur d'un incapable majeur (photocopie du jugement de tutelle).

A, le/...../

SIGNATURE DU DEMANDEUR

FACTURATION DES COPIES DE DOSSIERS

Tarifs applicables au 5 juillet 2010

La loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux divers droits des malades et à la qualité du système de santé et le décret n°2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé ont modifié la réglementation applicable au dossier médical.

La consultation sur place du dossier patient est gratuite et un médecin peut accompagner le demandeur dans la lecture de celui-ci.

Copie d'une feuille de format A4 ou équivalent en impression noir et blanc	0,10 €
Frais d'expédition	Tarif en vigueur appliqué par la poste pour les courriers envoyés en recommandé R2 avec avis de réception

Le paiement devant être effectué préalablement à la remise des copies, une « Demande de Paiement » indiquant le montant de la somme due sera adressé à réception du formulaire de demande d'accès au dossier et des pièces justificatives par le Centre Hospitalier du Nouvion en Thiérache.